



La Grossesse

Club de Généalogie de Saint-Jean de Beaugard/jLM/15/10/2011



Du point de vue de l'église, si la femme ne sait rester chaste, elle se doit de procréer et ce, dans la douleur, pour racheter la faute d'Eve et par extension les pêchés de l'humanité.

La rencontre amoureuse

ou l'art de conter fleurette ..

Two white daisies with yellow centers are positioned behind the text. One is larger and positioned higher, while the other is smaller and positioned lower to the left.

Pendant des siècles,

la conquête amoureuse
se résumera au viol
et au rapt.



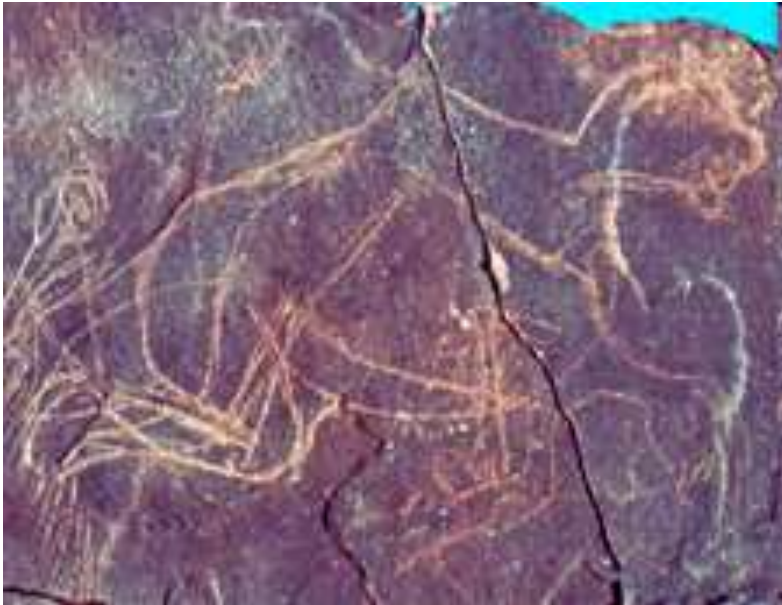
Puis , les mentalités vont évoluer
douceusement.

ce sera au tour de la galanterie,
l'amour courtois, le romantisme,

puis à la libération des
mœurs et à la
marchandisation de
la rencontre via les
sites internet de
rencontres ou les
speed dating.



La Préhistoire



Il semblerait que la monogamie était le modèle initial comme dans le monde animal avant d'évoluer vers la polygamie.

Dans la Grèce antique,

le premier pas se fait avec le père de celle qui est convoitée et son consentement est purement accessoire.



A Rome,

le mariage est aussi une affaire de négociation entre hommes et comme la loi punit toute relation sexuelle hors mariage, l'homme romain exerce sa séduction sur les esclaves, les affranchies ou les étrangères bien souvent par l'argent.

Seule l'Egypte

se différencie de ces pratiques car la femme y est l'égale de l'homme.

Elle fait des études, elle peut hériter et divorcer.



Toujours dans l'Antiquité,

la femme qui n'arrivait pas à procréer était maudite autant socialement que religieusement.

Un homme pouvait répudier sa femme si elle était stérile.

Par contre, selon une loi de Lycurgue (législateur spartiate), un époux âgé ou infécond pouvait présenter sa femme à un jeune amant dont elle pouvait concevoir un enfant que le mari reconnaissait ensuite comme le sien.



Un Spartiate,
lorsqu'il avait assez
d'enfants de son
épouse, pouvait la
présenter à un de
ses amis pour qu'il
l'honore à son tour.

Au Moyen-âge, jusqu'au
XII^{ème} siècle,

l'amour reste synonyme de violence.



Le viol est puni, mais pas de la même façon:

s'il s'agit d'une religieuse, d'une femme mariée ou d'une vierge, le crime peut être puni de mort,

s'il s'agit d'une servante d'humble condition, on doit fournir une indemnité à la famille...

Au Moyen-âge toujours

si le couple n'est pas en mesure d'avoir un enfant, le mariage peut être remis en question, et la femme peut être répudiée.

ensuite,

la tradition de
l'amour courtois
s'installe dans
l'Europe
médiévale.



C'est l'époque où

le Chevalier
s'agenouille devant
sa "mie",



lui déclame des
poèmes et chante
des sérénades



C'est l'époque des tournois où le chevalier doit fasciner sa belle par son courage et sa bravoure au combat afin parfois d'obtenir un baiser.

Mais

les pratiques du peuple en matière de séduction sont encore bien proches des techniques antiques c'est à dire du viol qui aura encore de beaux jours devant lui.

**La renaissance (XVI^{ème} siècle)
et le XVII^{ème} siècle sont l'âge
d'or de la galanterie.**

La lettre d'amour
et la danse
deviennent
incontournables.



Mais

ce nouvel art de vivre (la séduction)
n'apparaît bien évidemment qu'à la
cour et dans les salons

et peu dans les campagnes et les
faubourgs.

L'Epoque des Lumières (XVIII^{ème} siècle)

La danse et le bal public de l'Opéra font chavirer les têtes et les cœurs.

Mais il faut conquérir la belle car elle commence à s'affirmer.

Les mariages arrangés régressent.

La Révolution,

révèle un séducteur
d'un type nouveau
qui n'hésitera pas à
exhiber sa virilité
dans un nouveau
vêtement moulant:
le pantalon.



Au XIX^{ème} siècle

le romantisme se développe.

On envoie des messages,
on offre des parfums
et des fleurs.



C'est l'époque des petites annonces,
des très agences matrimoniales.
- la salle de bal- la Saint-Valentin-

Au XXème siècle

et après 1ère Guerre mondiale, la femme s'émancipe, raccourcit ses jupes, coupe ses cheveux, fume en public, se maquille: la garçonne est là.

La femme des Années Folles (1919-1929).



La seconde guerre mondiale

restaure l'image du mâle, du macho,
du conquérant, du tombeur.

Mais à partir des années 60,

ces codes de séduction seront remis
en question par l'émancipation
féminine : mini-jupe, pilule
contraceptive et féminisme.

C'est ensuite

la période de la drague dans les bars, les discothèques, les lieux de plaisir.

De nouveaux moyens de rencontre se développent: les sites internet de rencontres, le speed-dating venu tout droit des Etats-Unis.

Enfin au XXI^{ème} siècle



on assiste au retour du romantisme, à la quête de l'homme et de la femme idéale, au retour de l'homme viril pour une femme exigeante et avide de liberté.

**Contraception, refus
de la procréation**

**Avortement et
infanticide, refus de
la grossesse**

Dans l'Égypte antique

et dans le papyrus Kahun,
on trouve la préparation
contraceptive suivante:



« Des épines d'acacia finement
broyées, mélangées à des dattes et
du miel et étendues sur un tampon
de fibre introduit profondément
dans le vagin. »

Voici ce que dit HAMMURABI en 1750 avant JC

« Si, une femme de sa propre initiative se fait tomber la chose de son intérieur, on l'empalera sur du bois, on ne l'ensevelira pas, la même peine sera infligée si elle vient à mourir de manœuvres abortives.



*Mais si c'est
l'homme qui lui
fait perdre en la
frappant, il
n'encourra
qu'une peine
d'amende ».*

En fait, cet article obligeait les femmes à remplacer l'enfant:

« si c'est un garçon à la prochaine grossesse elle aura la vie sauve dans le cas contraire où ce serait une fille la condamnation à mort prendra effet. »

Les Grecques et les romaines essaient d'agir avant la conception

- se laver juste après un rapport.
- sauter jusqu'à faire tomber la semence.
- les romaines introduisaient des pessaires dans le vagin (sorte de diaphragme).

Le plus simple restait la continence
une fois le nombre d'héritiers
atteint, bien sûr pour les femmes
respectables car un autre sort
attendait les esclaves.

Seulement Platon considère

que la femme de plus de 40 ans
devait obligatoirement avorter, car
à l'époque, les femmes se mariaient
(sous la pression du père) à 12 ans.

Elles étaient donc enceintes vers 13
ans et souvent leur vie de
procréatrice était terminée vers 20
ans.

Deux cent ans après JC

Sous l'influence du christianisme, l'avortement devient condamnable et puni de mort.



Au Moyen-âge

souvent les grossesses sont fatales
aux mères, et faute d'avortement
on pratique beaucoup l'infanticide.



Avec Grégoire XIV, pape en 1590,



l'avortement n'est pas puni avant 3 mois de grossesse, car selon Saint Thomas l'âme vient s'installer au bout de 40 jours chez les hommes et 80 jours chez la femme.

Louis XIV 1638-1715



est contre l'avortement.

(l'affaire Lavoisin est le triste reflet de cette époque).

Fin XVII^{ème}, l'église

déclare comme péché mortel toute méthode contraceptive même entre époux,

mais au XVIII^{ème} siècle

les ménages commencent à limiter les naissances, malgré les différentes menaces de l'église.

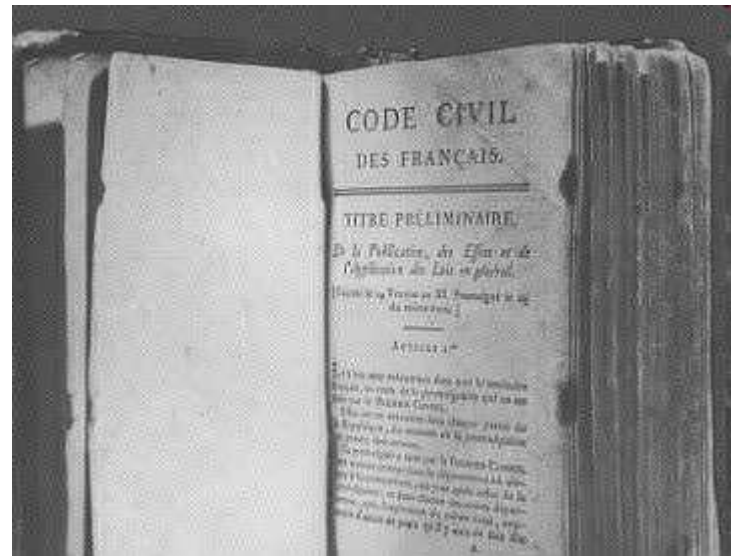
Après la révolution

Les femmes acceptent moins passivement leur sort ancestral : « mourir en couche ou finir infirme ou malade suite à des maternités répétées »

Cette évolution des mentalités ne
dure pas

car Napoléon 1769-1821

rétablit la répression
dans le code civil et
la loi punissait
l'avorteuse comme
l'avortée.



Fin XIX^{ème}

on compte entre 400 000 et 1 million
d'avortements par an.

Les « faiseuses d'anges »:
l'affaire Constance
Thomas en 1891
l'affaire Boisleau en 1895



Toujours vers la fin du XIX^{ème} siècle,

les Néomalthusiens, souvent anarchistes, font l'apologie de l'amour libre et considèrent l'émancipation sexuelle des femmes comme un facteur primordial de changement social.

L'idée que la femme choisisse d'être
mère ou non avançait....

Mais après la 1^{ère} guerre mondiale,

la France doit se
repeupler des soldats
qu'elle avait perdu.



La loi de 1920 est votée
et l'Etat interdit l'avortement et la
contraception.

Malgré cela, quelques militants
continuèrent de parler de
contraception:

Eugène et Jeanne Humbert,
Madeleine Pelletier.



La loi de 1939

donna au médecin le droit de violer le secret professionnel afin de dénoncer un avortement.

Le 22 juin 1940

Pétain demande aux familles d'avoir un minimum de 3 enfants.

On remercie les mères pondeuses en leur offrant la médaille de la famille française.



Une loi de 1941
enfonce encore l'interdiction.

En 1942
l'avortement devient crime d'Etat.

- En 1943**
- une sage femme est guillotinée
 - 15 000 condamnations sont prononcées avant la libération.

Mais après la guerre
les choses vont s'accélérer.

- **1955**, avortement thérapeutique.
- **1956**, une maternité heureuse qui devient en 1960 le mouvement français pour le planning familial.
- **1968**, droit à la contraception.
- **1974**, la pilule et le stérilet sont remboursés par la sécurité sociale.
- **1975**, Simone Veil est la créatrice de la loi sur l'avortement.
- **1979**, l'IVG devient légale en France jusqu'à 10 semaines de grossesse.
- **1982**, l'IVG est remboursée par la sécurité sociale.
- **1990**, le RU486 est utilisé pour interrompre les grossesses de moins de 5 semaines.
- **2001**, une révision de la loi Veil permet de mettre fin à une grossesse jusqu'à la 12ème semaine.
- **2004**, mise en place de l'IVG médicamenteuse en ville.

**Le droit des femmes à
disposer de leur corps
est maintenant garanti.**



Le test de grossesse

De façon pragmatique, de nombreux signes physiques sont observés:

- l'arrêt des règles,
- Le corps se modifie,
- Les vomissements apparaissent,
- Pertes d'appétit, nausées,
- Les envies irrésistibles,...

Mais aussi

On peut frotter d'huile ou de cire le pouce d'un jeune garçon et observer les figures formées à l'exposition au soleil.....

Ou baigner une clef ou un loquet dans un bassin rempli d'urine pendant 3 heures. L'urine répandue et le loquet retiré, si ce dernier a laissé son empreinte c'est que

Dans l'Égypte antique

Min est le dieu de la fertilité.

On fait appel à la déesse Hathor, déesse de la maternité et de la fertilité, pour venir en aide à l'enfant et à la mère, par des incantations :



« Placer de l'orge et du blé dans deux sacs de toile avec du sable et des dattes ; uriner dessus chaque jour ; si l'orge et le blé germent, elle enfantera ; si c'est l'**orge** qui germe en premier, ce sera un **garçon** ; si c'est le **blé** ce sera une **fille** ; s'ils ne germent pas, elle n'enfantera pas. »

Du Moyen-âge au XVII^{ème} siècle

la consultation de l'urine pour détecter la grossesse est devenue une méthode populaire.

En Europe, les rebouteux et médecins revendiquent l'art de diagnostiquer de nombreuses maladies et la grossesse par la couleur de l'urine.

Dans un texte du XVI^{ème} siècle, l'urine en cas de grossesse est décrite comme jaune citron pâle, tendant vers le blanc trouble.

D'autres tests mélangent du vin avec l'urine et on observait les résultats.

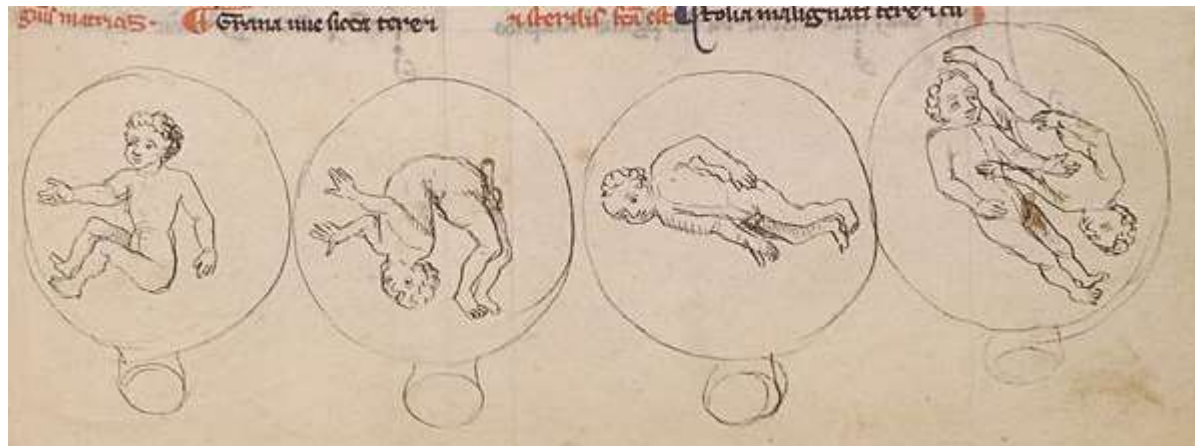
On a tâtonné un peu jusqu'en
1930



En 1936,
Herbert Evans
découvre les
gonadotrophines.

Si les tests sont positifs

la grossesse est avérée et l'enfant va alors connaître une longue aventure de 9 mois.



Collection de traités médicaux, France, fin XIIIe-début XIVe siècle

La Sage-femme

On trouve aussi les variantes

« femme sage »

ainsi que

« sage-mère » (XIV^{ème} siècle) et

« mère sage » (1609).

Sage-femme signifie expert, habile dans son art (« sage » en ce sens) auprès des femmes.

Depuis l'Antiquité



Historiquement, la profession de sage-femme a été une des rares dominées par des praticiennes.

En Grèce antique,

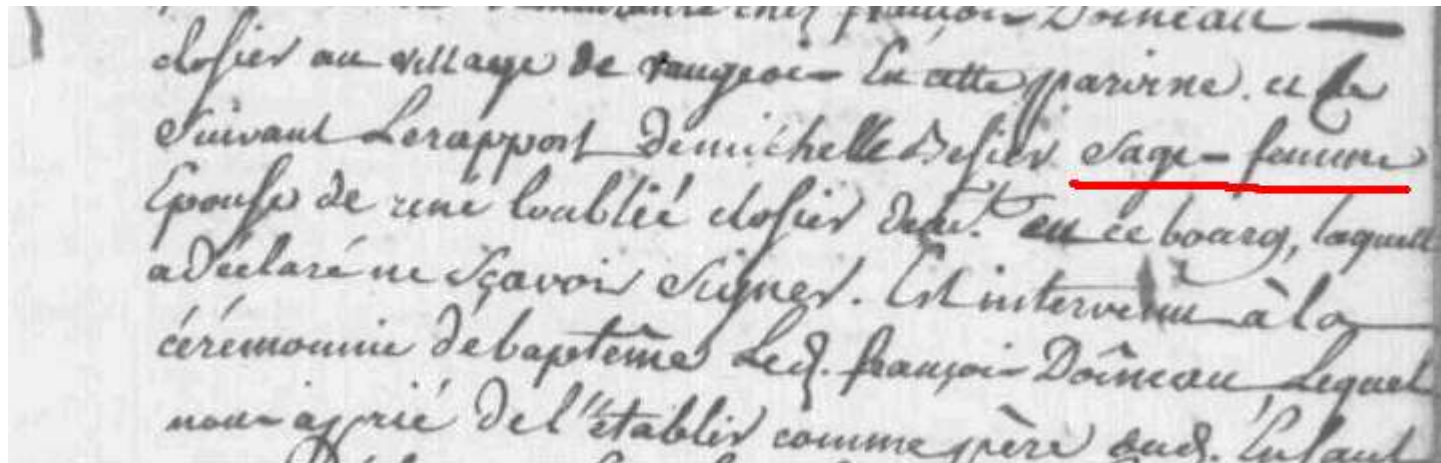
on parle de **maïeutique** ou *l'art d'accoucher*, qui avec le temps et sous l'influence de Socrate a fini par désigner un mode d'échange philosophique (« accoucher les esprits »).

Au Moyen-âge

L'ambivalence de la profession,
exercée
de façon minoritaire par des
femmes formées
et très majoritairement par des
femmes sans aucune connaissance
théorique
perdure pendant cette période.

L'Époque Moderne

En France, dans les registres paroissiaux, on rencontre le terme « sage-femme » pour désigner la matrone ou encore, de façon très marginale, celui d'« obstétrice ».



... au village de ... la dite parvire. ce fu
suivant le rapport de Michelle Desjardis sage-femme
épouse de René Loublié desjardis de ... ce boarg, laquelle
a déclaré ne savoir signer. Et intervenu à la
cérémonie de baptême de J. François Doineau lequel
nous a prie de l'établir comme père de l'enfant

Le tournant du XVIII^{ème} siècle et l'époque contemporaine

Le 22 décembre 1779, la première sage-femme exerçant à l'Hôtel-Dieu de Montmorency (Val d'Oise) est nommée.

Il s'agit d'**Élisabeth Bourgeois**,
femme du sieur Baudrang,
chirurgien de l'Hôtel-Dieu.

Au XVIII^{ème} siècle,

une division se fait ainsi
entre la pratique chirurgicale (qui
relevait, elle, du chirurgien),
et celle des sages-femmes.

Depuis 1982,

la profession s'est ouverte aux hommes.

Les termes de « maieuticien » et d'« accoucheur » figurent dans le dictionnaire de l'Académie Française.

La doula

La doula de la Grèce Antique

Domestique qui s'occupait des tâches de la maison et en particulier des soins de sa maîtresse : sa beauté, sa santé, les soins,



et naturellement la grossesse et l'accouchement.

La doula au Moyen Âge, *une sœur devant Dieu*



entourage direct de
la femme enceinte:
famille, voisine.

(La sage femme était rétribuée en
espèces et la doula l'était en nature).

La doula de nos jours

En 1992 la première association de doulas américaines, DONA International est créée.



C'est à présent un terme utilisé et reconnu dans le domaine public à travers le monde entier.

La déclaration de grossesse

Pour lutter contre les avortements,
accouchements clandestins, abandons
et prévenir les infanticides,

- 1556, un édit est promulgué sous
Henri II
- 1585, repris par un édit d'Henri III
- 1708, par une déclaration sous Louis
XIV

« Elle va faire un bébé toute seule »

Ils obligeaient les filles non mariées et les veuves à déclarer sans frais devant une autorité (juges, greffes, notaires et à Paris les commissaires) leur grossesse, sous peine de pendaison.

Si elles donnaient le nom de leur suborneur/séducteur, il était consigné dans l'acte.

Ceci pouvait permettre de demander au "père" de participer au frais.

Dans ces déclarations figurent également le nom des parents de la femme, ses origines, son âge et où elle était éventuellement placée.

Mais attention aux fausses déclarations.....

L'an de grace mil sept cents quatre vingt neuf
Le mescredi Trentieme d'avril de ladite annee
acte Baptizes par moy Clor de cette paroissee
soubzsigne **Marie Rose** — nee de ce jour
fille naturelle et illegitime de Catherine
gagin agee desviuyt six ans fille de Pierre
gagin compaignon d'antuvier demourant a
la basse villette et de feu Catherine Bellesme
sa mere laquelle fille a declare faussement des
agresse des oeuvres de Jean Douce garcons
muniion de Jean jnsroy au moulin de
la basse villette laquelle a obtenu une
sentence de la haute justice et bailliege
de la ville de Louviers d'attar du quatorzieme
avril de cette presente annee j'ai jointe qui
les justifies ~~par~~ ^{par} ~~la~~ ^{la} ~~gagin~~ ^{gagin} ~~aparte~~ ^{aparte} ~~vo~~ ^{vo}
~~un~~ ^{un} ~~faux~~ ^{faux} ~~de~~ ^{de} ~~de~~ ^{de} ~~de~~ ^{de} ~~de~~ ^{de}
~~de~~ ^{de} ~~de~~ ^{de} ~~de~~ ^{de} ~~de~~ ^{de} ~~de~~ ^{de} ~~de~~ ^{de}
de la justice de la haute justice non
de l'attar le porteur, ce est Guillaume le
fils de Thomas la Be demourant chez michel
la Be maître marchale vice de St Jean les
marchez ce est mesme vote la Be fille de
Michel la Be qui ont declare signé
exposés les verités au cas susdit et d'exceptions
signes et celles des communes de la d'heurema
MARIE ROSE la Be
pre baillie clere

[Marie Rose née ce
jour fille naturelle
et illégitime de
Catherine Gagin
26 ans, fille de
Pierre Gagin
compagnon
teinturier
demeurant la
Basse Villette et
de feu Catherine
Bellesme, laquelle
a déclaré
faussement être
enceinte des
oeuvres de Jean
Douce.]

Parfois s'il s'agit d'un viol, les circonstances sont décrites. Si elles avaient tu le nom du père, parfois lors des douleurs de l'enfantement à l'instigation du curé ou du magistrat, on essayait d'en obtenir l'aveu. Mais cette façon de procéder avait été condamnée par le parlement.

On peut rencontrer parfois des notes glissées dans les actes des registres lors du baptême des enfants.

Lors de la Révolution en 1789 les déclarations de grossesses étaient déjà tombées plus ou moins en désuétude selon les régions.

Où trouver ces documents ?

Les déclarations de grossesses sont à rechercher dans les archives judiciaires en série B sous l'ancien régime.

Ensuite on reçoit ces déclarations (série U) s'il y a lieu au greffe ou devant le juge de paix.

Et donc..

Amédée BOZIEU, originaire de Rhône-et-Loire, a conté fleurette à Barbe GATINES et ils ont décidé de faire pot et feu commun.

Très rapidement, Barbe attendra un fillot.

Ce sera une fille car le blé a germé avant l'orge.

La naissance est prévue mi-novembre.

mais ceci est une autre histoire....